

The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies

Numéro Issue 9 (2009)
NGOs and Power Ministries in Russia

Eva Bertrand

« Les militaires ne savent plus comment travailler sans les Comités de mères de soldats » [*The military do not know how to work without the Soldiers' Mothers Committees anymore*]- Interview with Valentina Melnikova, Union Soldiers' Mothers Committees in Russia, Moscou, le 30 avril 2008 (in French / Russian version in Annex)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Electronic reference

Eva Bertrand, « Les militaires ne savent plus comment travailler sans les Comités de mères de soldats » [*The military do not know how to work without the Soldiers' Mothers Committees anymore*]- Interview with Valentina Melnikova, Union Soldiers' Mothers Committees in Russia, Moscou, le 30 avril 2008 (in French / Russian version in Annex) », *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies* [Online], Issue 9 | 2009, Online since 04 mars 2009. URL : <http://pipss.revues.org/index1971.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Centre d'études et de recherche sur les sociétés et les institutions post-soviétiques (CERSIPS)
<http://pipss.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://pipss.revues.org/index1971.html>

Document généré automatiquement le 22 mars 2010.

Creative Commons License

Eva Bertrand

« Les militaires ne savent plus comment travailler sans les Comités de mères de soldats » [*The military do not know how to work without the Soldiers' Mothers Committees anymore*]- Interview with Valentina Melnikova, Union Soldiers' Mothers Committees in Russia, Moscou, le 30 avril 2008 (in French / Russian version in Annex)

Une coopération juridique

- 1 **PIPSS.ORG** - Qui sont les principaux partenaires de l'Union des mères de soldats de Russie ?
- 2 **Valentina Melnikova** : Nous avons plusieurs partenaires, mais le plus ancien de tous est sans doute La Prokouratura militaire (La Prokouratura militaire générale, *Glavnaïa voennaïa prokouratura*), car au début [*de notre activité*], du temps encore de l'Union soviétique, nous nous adressions à ce dernier car nous ne savions pas que faire des plaintes.
- 3 Par étapes, nous en avons rencontré les membres, pour chaque problème et chaque soldat, et avons compris qu'il fallait écouter ce que disaient les Procureurs, puis discuter, réfléchir et, soit utiliser les conseils donnés, soit essayer de les contourner. A plusieurs reprises, à notre demande, une amnistie¹ a été déclarée pour les soldats déserteurs, et ici, dans notre pays, il y a toujours eu une Prokouratura, car avec des dizaines de milliers de soldats [*déserteurs*] se trouvant dans la clandestinité, nous avons des dizaines de milliers d'affaires pénales non résolues, et bien sûr la Prokouratura est, elle-aussi, intéressée par le règlement de ces affaires et la légalisation du statut des déserteurs.

Acteurs et formes de cette coopération

- 4 **PIPSS.ORG** - Quelles formes revêt la coopération entre l'UCMSR et les structures « de force » ?
- 5 **Valentina Melnikova** : A partir de 1998, le Procureur a commencé à nous rendre visite ici, au Comité. A cette époque, nous préparions la grande amnistie de 1998, et estimions le nombre de soldats en fuite à 40 000 personnes. Nous leur [*les représentants de la Prokouratura militaire*] avons demandé de faire la somme des affaires pénales alors ouvertes, or 38 000 affaires ont été dénombrées. Ainsi, nous avons correctement estimé la situation, et, depuis lors, ils nous rendent visite en premier lieu pour obtenir leurs informations directement, sans intermédiaire². Il s'agit d'un échange d'informations, et bien sûr les structures militaires sont les premiers intéressés dans l'obtention d'informations de première main.
- 6 En second lieu, nous coopérons lorsque nous travaillons ensemble à la défense des intérêts des soldats, au cas par cas. Cela arrive en principe avec la plupart des structures auxquelles nous nous adressons, qu'il s'agisse du commandement, des médecins militaires, des procureurs ou des juges d'instruction.
- 7 La coopération se fait selon la spécificité de chacune de ces structures mais les relations du Comité avec ces différentes instances sont analogues, la procédure d'échange d'information

et de communication varie en termes de contenu mais la forme est similaire (envoi de lettres, contacts téléphoniques...)

8 Nous nous adressons à eux pour qu'ils apportent une aide juridique à la personne en conflit. Il s'agit donc d'une forme d'aide collective. Cette situation peut paraître étonnante mais tout se déroule pourtant comme cela. Il s'agit parfois d'un lobbying collectif face à un problème commun, tel que les amnisties. Il s'agit d'un problème global au sujet duquel nous avons beaucoup coopéré avec les représentants de la Prokouratura de la Douma d'État. Il nous faut encourager ou, au contraire, freiner la mise en place des nouvelles lois. Ainsi, par exemple, nous avons ensemble freiné la loi sur la police militaire. Nous [*le Comité*] avons considéré que cette loi était inutile, et le Procureur a, lui-aussi, considéré que cette loi était inutile, mais officiellement il ne pouvait pas se rallier à nous pour bloquer le processus législatif. Néanmoins il s'agit là d'échanger des informations, de discuter les positions de chacun ; tel est, en tous points, notre travail quotidien.

9 **PIPSS.ORG** - Ainsi doit-on plutôt parler d'une collaboration formelle, ou, au contraire, informelle ?

10 **Valentina Melnikova** : Elle est, avant tout, formelle. Pas dans le lobbying, bien sûr, où elle est, en général, informelle ; dans la mesure où nous ne pouvons ensemble [*avec les institutions publiques*] signer aucun document. Mais il s'agit d'actions pleinement concertées entre les forces militaires d'une part et nous, de l'autre. Nous avons débattu de cela au début. Alors chaque partie a dit ce qu'elle proposait, ce qu'elle pouvait en principe faire ou proposer, et tout cela s'est fait de manière assez consensuelle.

11 Nous nous rencontrons lors des séances du Conseil Social³ (*Obchtchestvennii soviet*), ou, à l'occasion de conférences, comme en 2007, quand nous avons participé à une série de séminaires et de tables rondes avec la Prokouratura militaire et le ministère de la Défense⁴.

12 **PIPSS.ORG** - Comment se déroule votre coopération avec les représentants des ministères « de force » lors de ces séminaires et tables rondes ?

13 **Valentina Melnikova** : En réalité, ce principe de coopération est ancien, soviétique. J'ai encore la photographie de notre première conférence en 1990, où l'on peut déjà remarquer la présence du Colonel, à présent Général Léonid Ivachov⁵, ainsi que le représentant de la Commission médicale militaire (*Voenna-vratchebnaïa Komissia*). Dans toutes ces rencontres nous avons, dès le départ, invité des militaires, car il était central de faire se rencontrer sans intermédiaire mes collègues et les représentants des structures militaires, afin qu'il soit possible d'étudier ensemble les problèmes individuels de chaque soldat.

14 Mais, il s'agit, par ailleurs, d'une mesure éducative, qui a permis aux gens de se voir, et de ne pas se craindre, afin que se créent des relations, et que chaque côté comprenne l'autre, et, bien sûr cela est aussi une manière de coopérer. Nous avons, par exemple, ensemble, poursuivi le projet « Nous nous adressons au tribunal »⁶, lorsque nous avons invité les représentants de la Prokouratura militaire afin de discuter du contenu du livre, cela a été utile à tous. Il arrive que soient organisées des rencontres de travail, ou, comme cette année de nombreuses entrevues avec la Prokouratura militaire de Moscou (*Voennaïa prokouratura Moskvyy*) et la Prokouratura militaire générale (*Glavnaïa voennaïa prokouratura*). Une grande conférence organisée par le Procureur militaire a également eu lieu.

15 **PIPSS.ORG** - En quelle année ?

16 **Valentina Melnikova** : En 2007-2008, nous avons eu quelques occasions de nous rencontrer. Mais en principe, il existe à présent une coopération entre nous et le ministère de la Défense. De nombreuses conférences et tables rondes sont organisées, durant lesquelles peuvent être discutées des questions non militaires telles que des problèmes publics, sociaux. Nous avons, par exemple, participé à toutes les discussions concernant les stratégies de développement social, certaines de ces conférences ont même été consacrées au travail des comités de parents⁷. Cela est aussi une forme de coopération, tout comme, par exemple, l'année dernière, quand,

avec Ludmilla Fedorovna⁸, nous avons pris part à une réunion des sergents des troupes d'assaut, où a été discutée la question d'une professionnalisation complète des troupes, néanmoins les militaires ont considéré que notre présence était utile, afin que nous sachions ce qui se passe et que nous puissions en informer les gens, les officiers et les soldats. Dès que l'occasion se présente, et quand cela concerne les militaires, ces derniers nous donnent toujours la parole, et de même nous leur donnons aussi la parole lors de nos réunions.

Une coopération égalitaire et nécessaire

17 **PIPSS.ORG** - Ainsi selon vous, la coopération avec les ministères de force correspond à une stratégie de « donnant-donnant » ou bien plutôt une coopération inégale ?

18 **Valentina Melnikova** : Il s'agit d'une coopération complètement égalitaire. Car évidemment personne ne peut contraindre les militaires. Toutefois, une telle coopération est à présent incontournable, dans la mesure où même les militaires ne savent plus comment travailler sans les Comités de mères de soldats. Il se trouve que les Mères de soldats n'aident pas simplement à constituer les plaintes, mais elles proposent une issue au conflit. Ida Kouklina⁹, par exemple, s'est adressée à de nombreuses reprises à Vladimir Poutine sur la nécessité de modifier la législation concernant le service militaire. Le Président a répondu que cela était impossible. Elle lui a alors suggéré de faire passer ce changement par le biais d'un décret présidentiel.

19 Avec la Prokouratoura cela est particulièrement visible. Les Procureurs envoient des demandes aux Comités de Mères de soldats, ils nous adressent soit un soldat dont ils sont à la recherche, soit un soldat qui a dit vouloir entamer une action en justice, car une comparution dans un Comité de Mères de soldats est, aussi, maintenant, considérée comme un acte juridique significatif. Le soldat arrive, montre ses papiers, raconte son histoire et rédige sa déclaration. Il s'agit d'une action juridique importante¹⁰, c'est pourquoi, se créent des relations de travail permanentes. Notre travail fait adopter des lois qui sont utiles aussi bien aux soldats qu'aux structures militaires elles-mêmes.

Les avancées réalisées grâce à la coopération

20 **PIPSS.ORG** - Quelles sont les conséquences de cette influence réciproque en matière de droits de l'homme, de contrôle civil ou encore de professionnalisation ?

21 **Valentina Melnikova** : Les conséquences de cette influence sont toutes les avancées qui ont été réalisées dans la réforme des forces armées. J'appelle tout cela [*toutes ces avancées*], de façon générale, « réforme des forces armées » car je sais, j'ai pu voir ce qu'étaient les forces armées soviétiques. Je peux établir une comparaison. Je vois comment, pas à pas, nous avons tout changé : la psychologie, les relations avec les gens, lentement bien sûr, mais, durant toutes ces années, beaucoup de choses ont changé. Je continue à dire que la situation me déplaît car les crimes sont nombreux, mais globalement le système d'aujourd'hui est complètement différent. Bien sûr, il y a des gens qui se maintiennent au pouvoir depuis les temps soviétiques, mais, malgré cela, la libéralisation du système nous a réussi.

22 Ce que l'on appelle aujourd'hui « contrôle civil », nous l'utilisons déjà alors [*à partir de 1989*], quand l'organisation des mères de soldats, en interaction avec les militaires, se rendait dans les troupes, pas seulement quand un incident avait lieu, mais menait là-bas une inspection, rencontrait les soldats, puis discutait avec le commandement. Ce schéma qui, en somme, n'existe dans l'armée d'aucun autre pays, nous l'avons mis en place dès l'époque soviétique. Je me suis, dès le début, rendue dans les troupes de la région de Moscou. Là-bas, il a toujours été possible de rencontrer les hommes, de discuter, d'observer certaines choses, cela s'est toujours fait ; mais, à présent, si nous le demandons, les Commandants le perçoivent comme une obligation. Ils ne nous refusent jamais une rencontre avec les soldats ou une visite.

23 En ce qui concerne les droits de l'homme, quand nous avons commencé à travailler, en 1989, à l'époque soviétique, la législation en matière de droits de l'homme n'existait pas. Cela [*défendre les droits de l'homme*] avait un caractère criminel : c'était se placer du côté

des dissidents d'alors. Mais nous avons, dès le début, utilisé, comme source fondamentale, la Déclaration Universelle des Droits de l'homme, qu'à cette époque, l'Union Soviétique s'était engagée à exécuter après l'approbation de Boris Eltsine. Voilà ce que signifie une méthode rationnelle. Quand nous parlions alors de droits des soldats, personne ne comprenait, alors nous répondions « excusez-nous mais... » ! Il se trouve aussi que, lorsque nous avons commencé à parler de cela, personne, avant nous, ne s'en était soucié, car, pour la majorité des gens, les soldats ne comptaient pas, et personne ne réalisait qu'il fallait les défendre. Ainsi, c'est ce que nous avons fait accepter. Nous avons, en 1998, réalisé un dossier sur « Le recours systématique à la torture et aux traitements cruels dans les forces armées. » Nous étions alors à Genève, avons fait notre rapport en deux minutes et tout a pu être communiqué, pour le mieux. Mais quelle a été la réaction de nos militaires ? « Pourquoi parlez-vous d'un recours systématique à la torture, alors que ces actes ne sont pas si nombreux ! » Ce à quoi j'ai répondu : « Vous savez, si l'on a trois fois recours à la torture, cela est déjà systématique ! » Ils ont été contraints de reconnaître que telle était la situation.

« Nous sommes des médiatrices »

- 24 **PIPSS.ORG** - Rencontrez-vous des conflits avec les ministères « de force » ? A quels sujets ?
- 25 **Valentina Melnikova** : Des conflits se produisent régulièrement entre nous. Voilà la situation : nous sommes contraintes de nous adresser à l'institution militaire quand un incident se produit avec les militaires (soldats ou officiers) ou quand apparaît un problème dans les troupes. Nous ne sommes pas en mesure de changer la situation. Nous devons nous adresser là où sont prises les décisions, c'est pourquoi dans cette situation nous sommes des médiatrices. Se présentent des gens, des conflits ; nous sommes alors en mesure d'examiner ces derniers et de les présenter de façon à ce que la solution existe. Nous proposons une issue.
- 26 A Moscou nous ne rencontrons aucun problème de coopération avec les militaires en général ; si des réticences et des tensions existent, celles-ci se situent au niveau personnel, et non en ce qui concerne la structure et le fonctionnement institutionnel. Certains militaires se conduisent encore de façon soviétique, mais ils sont de plus en plus rares.
- 27 Cependant les liens restent particulièrement tendus avec les procureurs de certaines régions comme à Nijni-Novgorod ou en Extrême-Orient. En 2007, suite à une affaire de racket ayant impliqué la garnison de Khabarovsk, et, à l'intervention de l'UCMSR, le procureur a adressé une plainte contre moi dans le journal « Sem'ia¹¹ ». Ainsi, si les tensions existent, elles se situent avant tout au niveau des personnes.
- 28 Nous nous adressons aux personnes chargées de prendre et de faire appliquer les décisions, voilà précisément notre fonction. Cela n'est fait ni dans notre intérêt ni dans celui de notre organisation. Ida Kouklina¹² actuellement conduit une analyse du système mondial des ONG. Nous ne sommes pas une organisation qui agit pour elle-même. Nous sommes une organisation qui s'adresse aux structures d'État dans les intérêts de ses visiteurs.
- 29 Il arrive bien sûr quand nous avons besoin d'aide, que nous nous adressions au commandement, comme pour le déménagement. Les officiers nous ont envoyé des soldats, ils nous ont aidées à tout transporter. Ou, parfois nous avons besoin d'une voiture, alors Marie¹³ téléphone aux troupes de Moscou et demande de l'aide.
- 30 **PIPSS.ORG** - En ce qui concerne les conflits, y-a-t-il des questions récurrentes sur lesquelles vous êtes en désaccord avec les ministères « de force » ?
- 31 **Valentina Melnikova** : A présent, il existe un conflit institutionnel général : nous ne réussissons pas à faire passer l'armée à un service volontaire. Il s'agit d'un conflit politique. Mais, les officiers sont eux-aussi des gens divers, et on ne réussit pas toujours vite et sans conflit à décider quelque chose dans l'ordre légal.
- 32 Nous avons aussi un conflit d'ordre individuel avec la région d'Orenbourg, où se trouve la grande garnison de Totsk. A l'époque soviétique y ont été effectués des essais nucléaires dans

l'atmosphère, et, alors même que la bombe explosait, 60 000 militaires étaient présents, juste sous l'explosion, sans aucune protection, sans rien. A présent y est stationnée une grande garnison, et la situation est telle que des crimes ont lieu en permanence, les affaires criminelles sont récurrentes, et personne ne cherche à comprendre ou à régler le problème. Nous sommes reçues au niveau du commandement, de la région militaire et de la Prokouratoura, mais rien ne s'arrange, donc bien sûr nous continuons, mais cela demande des efforts considérables, nous sommes obligées de nous adresser, ici, à Moscou, au plus haut de la hiérarchie, ce qu'en général nous ne faisons pas souvent, car nous considérons que chacun doit prendre les décisions qu'engendre sa fonction, et qu'il est important d'agir en interaction : si le Commandant du régiment peut décider, qu'il décide, si le procureur de la garnison peut décider, qu'il décide, mais dans la mesure où rien n'est fait, nous nous devons de réagir.

33 Aujourd'hui nous sommes également en conflit avec une garnison d'Extrême-Orient¹⁴ : nous avons là-bas le Comité de Khabarovsk qui sans cesse se bat contre tous. Les causes [*des exactions*] ne sont pas toujours claires, et il existe bien sûr des problèmes humains, mais quoi qu'il en soit une si grande région, qui entretenait avec nous de bonnes relations, quand tout se passait bien, a tout à coup...Mais, d'une part, ils ne souhaitent rien faire, et, de l'autre, une forme de système semble s'être établie.

Les GONGOs, des « sosies » de Comités de Mères de soldats

34 **PIPSS.ORG** - Mais au début, vos relations avec les autorités politiques ont été difficiles, peut-être ont-ils souhaité fermer le Comité ?

35 **Valentina Melnikova** : Il n'a jamais été question de fermer le Comité, car dès le début il était évident qu'il n'y avait pas de mobile, ils ont essayé de créer nos sosies, des GONGOs¹⁵, comme cela s'appelle. Cette histoire a commencé en 1990. Ils ont essayé de réunir des parents, dont les enfants étaient décédés, et de créer une nouvelle organisation, où ils ont placé leurs propres marionnettes. Et cela dure jusqu'à aujourd'hui. Mais cela est inutile puisque, heureusement, la législation russe est construite de façon à ce que, si je m'adresse [aux autorités] pour un soldat, elles sont tenues de faire quelque chose et donc de coopérer avec moi. Je me souviens quand, en 1990, après la création du Conseil des parents de soldats¹⁶ (*Soviet Roditelei Voennosloujachtchikh Rossii*), qui s'appelait alors Le Cœur d'une mère, un Colonel m'a dit : « A présent nous ne coopérerons plus avec vous. » Je lui ai répondu : «Voilà qui est intéressant ! Et que ferez-vous ? » ; « Nous ne vous répondrons plus. » Alors, j'ai rétorqué : « Très bien, vous répondrez à la Prokouratoura » Depuis ce jour, aucune déclaration de ce genre ne s'est répétée. Mais, comme ils ne peuvent s'adresser nulle-part ailleurs, ils peuvent nous aimer, ne pas nous aimer, nous appeler agents de l'impérialisme, cela s'est déjà produit et se répétera. Mais pourtant, notre relation est tout autre. Pour moi le tournant a été marqué en 2005 au moment du scandale avec l'Ambassade Britannique¹⁷. Alors, les Mères de soldats n'ont pas une fois été mentionnées : aucun journaliste ne nous a associées à cette affaire. Cela signifie qu'ils nous craignent et qu'ils ont compris que s'ils nous touchent, cela ne donnera rien de bon. Pour moi cela a été un tournant, j'ai attentivement écouté la liste des organisations : nous mentionnait-on, ou non ? Non. J'ai compris que c'était tout. On nous avait acceptées, on nous considérait pleinement comme une structure sociale nécessaire. Il se peut que des scandales locaux se produisent, bien sûr. Mais, dans l'ensemble le système nous a acceptées et nous considère comme nécessaires.

36 **PIPSS.ORG** - Et, au sujet de ces GONGOs...

37 **Valentina Melnikova** : Il y a l'organisation Le Conseil des parents de soldats¹⁸ (*Soviet Roditelei Voennosloujachtchikh Rossii*), et il y a aussi Le Conseil des familles de soldats¹⁹ (*Soviet Semei Voennosloujachtchikh*), où vont toutes les femmes des Généraux.

38 **PIPSS.ORG** - Existe-t-il une coopération entre l'UCMSR et ces organisations ?

39 Elle ne font rien. Je connais, bien sûr, tous leurs membres. Car ils étaient présents aux moments importants, lorsqu'effectivement, il y avait des conflits et des scandales. Ils ont essayé de nous faire échouer lors des conférences de presse. Aujourd'hui la situation est tout à fait différente : ces associations et autres GONGOs ne font rien. Il y a par exemple Marie Bolchakova²⁰, du Conseil des familles de soldats (*Soviet Semei Voennosloujachtchikh*), membre de la Chambre Sociale²¹ (*Obchtchestvennaïa Palata*), elle est l'épouse d'un Colonel, travaille seule et ne fait rien. Le Ministre de la Défense les garde en son sein et les utilisera peut-être. Nous sommes donc des connaissances les uns des autres, ces organisations nous craignent, car nous savons et nous souvenons de tout ce qui s'est passé et des fonctions qui leur ont été données. Elles comprennent que nous connaissons le prix de ce qui a eu lieu.

40 **PIPSS.ORG** - L'existence de ces associations peut-elle vous être préjudiciable ?

41 **Valentina Melnikova** : Non, elles ne peuvent pas nous gêner. Elles n'aident pas les gens et les trompent.

42 **PIPSS.ORG** - Les gens sont-ils informés de cela ?

43 **Valentina Melnikova** : Les gens comprennent difficilement car certains Comités de Mères de soldats ont été créés par des militaires avec l'aide de femmes d'officiers. Ils ont fondé des organisations et les ont nommées « Comités de Mères de soldats », de véritables doubles. Mais la règle veut que ces organisations, soit ne travaillent pas et donc disparaissent rapidement, soit se mettent à agir et sont alors obligées d'entrer en contact avec nous. Dans la mesure de nos possibilités et s'ils le peuvent, bien sûr nous communiquons avec eux.

L'importance des soutiens internationaux

44 **PIPSS.ORG** - A l'inverse pensez-vous que les liens que vous entretenez avec les ONG internationales telles qu'Amnesty International, Human Rights Watch, ou encore la Croix Rouge²², rendent vos liens avec les ministères « de force » plus aisés ?

45 **Valentina Melnikova** : Bien sûr. En 1996, nous étions en lice pour le Prix Nobel de la Paix, et nous avons reçu le prix alternatif²³, puis nous avons continué à recevoir des prix. Cela est évidemment très important, car en Russie, il y a cette idée...comme partout...il existe un proverbe russe : « Nul n'est prophète en son pays », c'est-à-dire que personne ne reconnaît une organisation tant qu'elle n'est pas reconnue à l'étranger. Quand a lieu une remise solennelle de prix ou d'une récompense quelconque, je remarque à chaque fois que le soutien international est essentiel. Cela, en effet, nous aide très fortement.

46 **PIPSS.ORG** - Et, au quotidien cette coopération avec des organisations internationales facilite-t-elle votre travail avec les ministères « de force » et les officiers ?

47 **Valentina Melnikova** : Cela s'inscrit dans une orientation générale. En réalité, le processus est le même que pour la science : sans publication dans la revue *Nature*, pas d'existence universitaire internationale. En ce qui nous concerne, notre activité professionnelle est unique, c'est pourquoi quand ce que nous faisons commence à être compris et que nous recevons un prix, cela est très important. En Allemagne, quelques prix nous ont été décernés : un pour la défense des droits de l'homme²⁴, cela est compréhensible. Nous avons ensuite reçu le prix « Georg Elzer »²⁵, du nom de l'homme qui a attenté à la vie d'Hitler. Ce prix nous a été donné pour une raison tout à fait différente : pour la résistance. Et enfin le dernier, de Kassel, que nous avons reçu au nom de la tolérance. Il est toujours important d'avoir un regard extérieur. La tolérance dans le dernier cas est justement comprise comme bonne volonté à coopérer. Pas dans le sens d'une relation sereine aux autres, mais précisément dans le sens d'un effort à coopérer, même quand le gouvernement n'est pas très...

Le rôle du passé

48 **PIPSS.ORG** - Ainsi, quelles évolutions ont connu vos liens avec les ministères « de force » depuis 1989 ? La longévité de l'UCMSR a-t-elle simplifié ou compliqué votre action ?

49 **Valentina Melnikova** : Avec les personnes que nous connaissons depuis longtemps, la coopération est devenue plus facile. Toutefois il y a aussi ceux que nous connaissons depuis longtemps, mais qui ont été autrefois nos opposants, et le sont restés. Mais en général, nous avons fait la connaissance des actuels officiers de l'état-major quand ils servaient en Tchétchénie, et eux bien sûr ne nous opposent jamais un refus. Mais tout cela se situe au niveau individuel. En effet, actuellement, et depuis l'arrivée de Serdioukov²⁶ au ministère de la Défense, la situation générale nous est très favorable, car partout sont prescrites des directives en faveur de la coopération, du travail et de la communication. A contrecœur certes, mais ils ont fini par comprendre, que sans nous ils ne peuvent rien faire. Il y a eu pourtant un grand nombre de ministres de la Défense. Nous avons commencé à travailler quand Iazov²⁷ était en poste, puis il y a eu Chapochnikov²⁸, puis Gratchev²⁹, Rodionov³⁰ et enfin Sergueev^{31,32}. Et nous avons pu observer que les Ministres que nous rencontrons de leur propre initiative, sont en général corrects, et restent assez longtemps en poste.

Endnotes

1 En 1991, l'UCMSR a obtenu de M. Gorbatchev une amnistie pour les soldats déserteurs dont les droits de l'homme avaient été violés ; en 1995-96, 500 soldats ayant refusé de combattre en Tchétchénie pour objection de conscience ont été amnistiés ; en 1997 une amnistie a été déclarée pour tous les participants à la guerre en Tchétchénie ; enfin, en 1998, 40 000 soldats déserteurs dont les droits de l'homme avaient été violés ont été amnistiés.

2 Tous les mardis un représentant de la Prokuratura militaire visite le Comité des mères de soldats de Russie afin d'échanger avec ce dernier des informations sur les dernières affaires pendantes.

3 Le Conseil Social rattaché au ministère de la Défense (*Obshchestvennii soviet pri ministerestve oborony*) de la Fédération de Russie « assure la coopération entre les citoyens de la Fédération de Russie et le ministère de la Défense de la Fédération de Russie dans le but de respecter les besoins et les intérêts des citoyens de la Fédération de Russie, de défendre les droits et les libertés des citoyens de la Fédération de Russie, et les droits des mouvements associatifs lors de l'élaboration et de la mise en place des politiques publiques en matière de Défense, et afin d'assurer un contrôle civil sur l'activité du ministère de la Défense de la Fédération de Russie. » (D'après l'annexe 1 de la décision du ministère de la Défense de la Fédération de Russie n°490 de 2006.)

4 D'après les documents fournis par l'UCMSR : En février 2007, Valentina Melnikova est intervenue lors de la conférence « Les officiers et la société russe », organisée par l'Université militaire du ministère de la Défense de la Fédération de Russie et la commission du Conseil Social rattaché au ministère de la Défense de la Fédération de Russie (*Oshtchestvennii soviet pri ministerestve oborony*). En avril 2007, Valentina Melnikova est intervenue lors de la table ronde « Société et armée : les problèmes de l'année 2008 ». Etaient également présents 70 organisations régionales de mères de soldats, des représentants du ministère de la défense, de la Prokuratura militaire générale, le Délégué aux droits de l'homme de la Fédération de Russie, un membre du Conseil du Président pour le développement des structures civiles et de défense des droits de l'homme, la Chambre Sociale (*Obshchestvennaia Palata*), et le Conseil Social rattaché au ministère de la Défense de la Fédération de Russie (*Obshchestvennii soviet pri ministerestve oborony*). En septembre 2007, les représentants des Comités de mères de soldats régionaux (G. Khoreva de Mourmansk, N. Joukova de Nijni-Novgorod, et les représentantes de l'UCMSR M. Fedoulova, L. Vorobiova et Valentina Melnikova) ont participé à une table ronde sur la coopération entre les organisations de mères de soldats, la Prokuratura militaire générale (*Glavnaia voennaia prokuratura*), et la Direction d'instruction militaire (*Voennii sledstvennii upravlenie*). En septembre 2007, à la Prokuratura militaire de Moscou, s'est tenue une table ronde afin d'étudier la légitimité des commissions de conscription. Sont intervenues les représentantes de l'UCMSR M. Fedoulova, L. Vorobiova et Valentina Melnikova.

5 Colonel-général, vice-président de l'Académie des problèmes géopolitiques, ancien directeur de la Direction générale de la coopération militaire internationale du ministère de la Défense de la Fédération de Russie (octobre 1996 – juillet 2001).

6 En 2003, une subvention de la délégation russe de la Commission Européenne, faisant partie du programme « La défense juridique des soldats en Russie », a permis aux mères de soldats de réaliser un guide : « Nous nous adressons au tribunal. Aperçus, exemples, informations. »

- 7 Il s'agit des différentes associations défendant les droits des soldats telles que les Comités de Mères de soldats, les organisations officielles de mères de soldats ou encore des associations indépendantes n'appartenant pas à l'UCMSR.
- 8 Membre de l'Union des Comité des mères de soldats de Russie.
- 9 Membre de l'Union des Comité des mères de soldats de Russie.
- 10 L'action des mères de soldats est reconnue de façon coutumière, mais sans fondement juridique écrit.
- 11 « *Soldatskie materi protiv* », *Sem'ia*, # 11, juin 2008.
- 12 Membre coordinateur de l'Union des Comité des Mères de soldats de Russie.
- 13 Membre de l'Union des Comité des Mères de soldats de Russie.
- 14 La garnison de Khabarovsk a, en 2007, été confrontée à une affaire de racket des soldats sous contrat.
- 15 Gouvernemental non gouvernemental organisation
- 16 Le Conseil des parents de soldats de Russie (*Soviet Roditelei Voennosluzhshchikh Rossii*), fondé en 1991 par le ministère de la Défense de la Fédération de Russie, est aujourd'hui dirigé par Galina Chaldikova.
- 17 Le scandale portait sur le financement des ONG russes.
- 18 Cf. Note 14.
- 19 Le Conseil des familles de soldats (*Soviet Semei Voennosluzhashchikh*), fondé en 1997, est aujourd'hui dirigé par Marie Bolchakova. Depuis 2001 il a pris le nom d'Union des familles des soldats de Russie. Cf. www.ssvr.ru
- 20 Cf. Note 17.
- 21 La Chambre sociale de la Fédération de Russie est une structure d'État, qui réunit les organisations sociales russe dans le but de défendre les droits et les libertés des citoyens. Cf. www.oprf.ru
- 22 L'UCMSR coopère de façon permanente avec Amnesty International, Human Rights Watch et a coopéré avec la Croix Rouge durant la guerre en Tchétchénie.
- 23 En 1996, l'UCMSR a reçu le Prix Nobel Alternatif.
- 24 En 2000, l'UCMSR a reçu le Prix de la Fondation allemande Frédéric Ebert.
- 25 En 2005, l'UCMSR a reçu le Prix « Georg Elzer - Initiative »
- 26 Anatoli Serdioukov est Ministre de la Défense de la Fédération de Russie depuis 2007.
- 27 Dimitri Iazov, a été Ministre de la Défense de l'Union Soviétique de 1987 à 1991.
- 28 Eugène Chapochnikov a été Ministre de la Défense de la Fédération de Russie de 1991 à 1992.
- 29 Pavel Gratchev a été Ministre de la Défense de la Fédération de Russie de 1992 à 1996.
- 30 Igor Rodionov a été Ministre de la Défense de la Fédération de Russie de 1996 à 1997.
- 31 Igor Sergueev a été Ministre de la Défense de la Fédération de Russie de 1997 à 2001.
- 32 La liste est incomplète : Sergueï Ivanov, Ministre de la Défense de la Fédération de Russie de 2001 à 2007, n'est pas cité ; il s'agit simplement d'un oubli de la part de Valentina Melnikova.

* Valentina Melnikova, géologue de formation, est l'une des fondatrices et actuelle directrice de l'Union des Comités de mères de soldats de Russie (*UCMSR, Soiuz Komitetov Soldatskikh Materei Rossii*).

To quote this document

Electronic reference

Eva Bertrand, « « Les militaires ne savent plus comment travailler sans les Comités de mères de soldats » [*The military do not know how to work without the Soldiers' Mothers Committees anymore*] - Interview with Valentina Melnikova, Union Soldiers' Mothers Committees in Russia, Moscou, le 30 avril 2008 (in French / Russian version in Annex) », *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies* [Online], Issue 9 | 2009, Online since 04 mars 2009. URL : <http://pipss.revues.org/index1971.html>

Eva Bertrand

Sciences Po

Copyright

Creative Commons License

This text is under a Creative Commons license : Attribution-Noncommercial-No Derivative Works 2.0 Generic

Countries : Russia

Licence portant sur le document : Creative Commons License

ndla : Introduction - L'Union des mères de soldats de Russie : quelle coopération avec les ministères dits « de force » (*Sylovye Strouktoury*) ? par Eva Bertrand. L'analyse de l'engagement des ONG russes auprès des structures « de force » conduit, tout naturellement, à s'intéresser aux liens qu'entretiennent les Comités de Mères de Soldats – ici l'Union des Comités des Mères de soldats de Russie – avec les représentants du ministère de la Défense. On se doit, dès à présent, de différencier les relations de cette organisation de défense des droits des soldats et des appelés, avec les hommes politiques, de celles qu'elle lie avec les militaires. Le présent entretien se concentre sur les seuls liens entretenus, par les Mères de Soldats, avec les acteurs militaires. Cette coopération est au centre du travail du Comité qui recouvre deux volets, d'une part, la promotion d'une réforme globale de l'institution militaire auprès du commandement et des officiers supérieurs – c'est-à-dire le passage à une armée professionnelle et la fin de la conscription; de l'autre, des réponses aux demandes concrètes des soldats victimes d'exactions. En effet, alors que l'armée russe se compose pour moitié d'appelés du contingent, les Mères de Soldats mettent en œuvre une action d'aide au cas par cas qui s'adresse à la fois aux jeunes appelés qui ne souhaitent, ou ne peuvent, pas servir, pour raison de santé par exemple ; mais également aux soldats dont les droits ont été violés. Dans la gestion de ces conflits qui opposent des civils ou des soldats à l'institution militaire, les relations de coopération ou, tout au moins, de communication avec l'armée sont essentielles. Dans cette régulation des crises, les Mères de Soldats partagent avec les militaires un intérêt commun : celui de faire respecter la loi et de faire régner l'ordre dans l'armée. Cet aspect est tout particulièrement sensible dans les relations qu'entretiennent les Mères de Soldats avec la Prokouratura militaire, mais également avec le commandement qui ne souhaite pas voir les conflits perdurer. Les rapports entretenus par le Comité et l'institution militaires obéissent donc à une coopération reposant, au quotidien, sur un intérêt mutuel. Cette logique d'une relation égalitaire est l'angle choisi par Valentina Melnikova pour définir, dans la présente interview, les liens existant entre son organisation et les structures « de force ». La coopération du Comité avec l'institution militaire tend également à rendre possible l'un des objectifs premiers des Mères de Soldats : celui d'une réforme générale de l'institution militaire et du passage à une armée de métier. Si Valentina Melnikova n'évoque pas d'opposition frontale du Comité au ministère de la Défense, la résistance de cette institution à la réforme et l'opposition personnelle de nombreux militaires est toutefois soulignée. Ce discours diffère des propos plus critiques qu'ont pu tenir les Mères de Soldats à d'autres époques lors notamment de l'appel à la paix lancé par le Comité pendant la guerre en Tchétchénie, mais également lors de la création du « parti populaire uni des Mères de Soldats ». L'entretien soulève ainsi l'interrogation suivante : comment l'Union des Comités des Mères de Soldats de Russie concilie-t-elle une image d'adversaire de l'armée à des dispositifs de coopération avec l'institution militaire ? La coopération, ou tout au moins la communication, avec les ministères « de force » est au cœur de l'action des Comités. Le but de cet entretien est ainsi de saisir l'étendue, la nature et l'évolution de ces liens.